



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

20 MARS 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

EARL du WEG
Monsieur Hervé BELLO
1, Route de la Providence
57260 BIDESTROFF

Affaire suivie par Pascal ANDRES

pascal.andres@moselle.gouv.fr

03 87 28 33 42

Objet : Dossier de déclaration de travaux de drainage agricole sur la commune de BIDESTROFF.
Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2017-00044.

Réf :

P.J : 1 extrait de la carte avec implantation de la ripisylve à mettre en place
1 descriptif de l'opération

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-8 du code de l'environnement relatif à l'opération suivante :

Travaux de drainage agricole sur la commune de BIDESTROFF

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 10 février 2017, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration à **condition de mettre en place une ripisylve sur votre propriété, le long du cours d'eau impacté par les travaux projetés.**

Vous trouverez ci-joint un extrait de carte où est localisé le linéaire préconisé de plantation de cette ripisylve qui sera considérée comme étant une mesure compensatoire, étant donné que :

- la surface drainée totale sera de 90 ha, ce qui est une surface non négligeable pour le secteur,
- le ruisseau est totalement dépourvu de ripisylve et que sa mise en place permettra d'apporter de l'ombrage et de limiter le développement de la végétation hygrophile (telle que les roseaux),
- le projet de drainage va impacter une zone humide (non mentionnée dans le dossier, mais bien présente sur la surface à drainer),
- la création d'un bassin de décantation et de filtration (qui devra effectivement être réalisé) est à considérer comme étant d'avantage une mesure corrective, et non comme étant une mesure compensatoire.

La plantation de cette ripisylve devra :

- être faite avant le 31 décembre 2017 et sur un linéaire d'au moins 500 m, le cours d'eau situé en zone drainée ayant une longueur d'environ 770 m,
- être plantée, à votre convenance, en rive droite et/ou en rive gauche du cours d'eau, le but étant d'y apporter, selon son orientation, un maximum d'ombrage et d'efficacité,
- être protégée par une clôture si présence de bétail.



Après la plantation, je vous demanderai de contacter mon collaborateur Monsieur Pascal ANDRES, dont vous trouverez les coordonnées en en-tête du présent courrier, pour l'en informer.

En ce qui concerne les travaux de drainage proprement dits, **vous pouvez les entreprendre à compter de la réception du présent courrier.**

Un descriptif de l'opération est également joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de BDESTROFF où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Mon collaborateur, Monsieur Pascal ANDRES reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- Chambre d'Agriculture à METZ

Travaux de drainage agricole projetés sur la commune de BIDESTROFF

Demande de plantation d'une ripisylve le long d'un cours d'eau
au titre des mesures compensatoires

Pétitionnaire :
EARL du WEG
Monsieur Hervé BELLO
1, Route de la Providence
57260 BIDESTROFF

Extrait de la carte IGN :



